

Les Vœux du Maire.

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, tous mes vœux vous accompagnent. Une nouvelle fois, il ne nous sera pas possible de se retrouver en janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux, car la covid est encore de retour, et nous devons faire face à cette épidémie qui peut toucher chacun d'entre nous. Sans parler des contraintes sanitaires imposées (port du masque, distanciation, passe sanitaire...), il ne serait pas raisonnable de braver l'épidémie.

Tout au long de l'année 2021, nous avons cependant connu des périodes de répit, et pu avoir une vie (presque) normale : les magasins de proximité, les bars et restaurants ont pu de nouveau nous accueillir, nous avons tombé le masque, la possibilité de voyager et se déplacer sans contrainte, et retrouvé notre liberté au quotidien. Aujourd'hui, la prudence est de nouveau de mise face à cette épidémie.

Pour le conseil municipal, l'année 2021 a été une année de transition qui a permis la réalisation de certains projets décidés l'année précédente, et d'en programmer d'autres qui verront le jour en 2022.

En 2021, trois projets ont été menés à terme :

A l'école, les 3 classes et la salle de repos de la maternelle sont équipées depuis cet été d'une climatisation réversible. La ventilation de toutes les pièces du bâtiment scolaire (classes, salle de repos et garderie) a été améliorée par l'installation d'un système oscillo-battant sur toutes les fenêtres. La cour de l'école a été sécurisée par le remplacement des clôtures et la pose de portillons limitant l'accès au bâtiment.

Fin 2020, le conseil municipal a voté la réfection d'une partie des 2 chemins communaux suivants : route de l'Hôpital et route des Grandes Bruyères. Grâce à la maîtrise des coûts, nous avons pu réaliser un troisième chantier sur 600 m de long chemin St Marcel. Un total d'environ 1.5 km de voirie a ainsi pu être rénové.

La façade, les ouvertures et le parking du local communal (ex « garage à Lili ») ont été entièrement rénovés. Cette rénovation permettra à ce bâtiment d'être mieux intégré dans les projets futurs autour de la salle des fêtes.

Je rappelle que ces travaux d'un montant total cumulé de près de 150 000 € HT ont été financés sur fonds propres (pas de recours au crédit bancaire) et grâce à l'obtention de subventions en provenance du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Il s'agit là des 3 principaux investissements qui ne doivent pas masquer le travail que réalisent chaque jour tous les agents de la commune, tant à la mairie (secrétariat) qu'à l'école (cantine, garderie, assistance scolaire) et à l'entretien journalier de tous les sites (points propres, entretien des espaces verts, fleurissement, décoration de Noël...).

Que va-t-il se passer en 2022 ?

La salle des fêtes et l'aménagement paysager du centre du village : où en est-on ?

Les délais pour la mise en place d'un tel chantier ont été sous-estimés, et ce que nous pensions réaliser en 2021 ne le sera qu'en 2022. L'objectif de réalisation de ces travaux à la fin d'année prochaine reste cependant d'actualité. A ce jour, et par appel d'offre, la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente et le réaménagement du centre du village a été confiée à Monsieur Gaëtan Brouard, architecte. Le projet définitif est finalisé, et le premier chiffrage précis des travaux

est en cours de réalisation. **U**n diagnostic du bâtiment et un premier sondage des sols ont été réalisés début décembre. Le permis de construire sera déposé dans les prochaines semaines et les devis définitifs de tous les corps de métiers seront connus au cours du premier trimestre prochain. Cependant, les travaux, que nous espérons voir débiter courant mars seront reportés à la fin du premier semestre, car ceux-ci ne peuvent être commencés avant que les montants des subventions accordés par l'Etat, la Région ou le Département ne soient connus... et nous ne pouvons demander de subventions si nous ne connaissons pas précisément les coûts à engager !

L'aménagement paysager autour de la salle des fêtes permettra je l'espère d'intégrer un city park (mini stade de foot et de basket, à la place du terrain de tennis), une aire de jeux et de détente pour les plus petits, et la création d'un parking à proximité de l'école. Les devis correspondant à ces investissements seront également connus en début d'année 2022.

La voirie ne sera pas oubliée. **A** titre préventif, les fissures apparaissant sur la voie de la Montée des Broses seront colmatées par une entreprise spécialisée grâce à l'application d'un mastic à chaud. Des devis seront demandés et des travaux de rénovation de certaines voies communales seront poursuivis. L'importance de ces réalisations sera conditionnée par nos capacités de financement et l'importance des subventions obtenues.

Actuellement, 70 enfants sont inscrits à l'école, et parmi ceux-ci, jusqu'à 50 d'entre eux déjeunent plus ou moins régulièrement à la cantine. Depuis début novembre, et afin d'assurer un meilleur confort aux enfants pendant la prise des repas, deux services ont été mis en place depuis début novembre. **A**fin d'améliorer encore la qualité du service de restauration scolaire, le local réservé à la prise des repas sera agrandi en 2022. Nous profiterons de l'opportunité d'obtenir une subvention à hauteur de 60 % du montant HT à financer dans le cadre du « plan école » accordé

par le département pour ces travaux qui devront démarrer fin juin 2022 au plus tard.

Une négociation est en cours pour l'installation d'un panneau d'information lumineux au centre du village. Ce matériel permettra à l'avenir une meilleure information auprès de tous, et pourra être mis à la disposition de nos différentes associations.

D'autres projets sont à l'étude comme notamment l'installation d'un distributeur automatique de pains au centre du village, l'aménagement d'une ou plusieurs allées piétonnes du cimetière permettant un meilleur accès des personnes à mobilité réduite, la poursuite des investissements pour remplacer les ampoules classiques de l'éclairage public par des ampoules à leds plus économiques, le maintien du développement de l'illumination du village en fin d'année... Mais tout ne pourra probablement pas être réalisé en 2022 !

Le budget prévisionnel d'investissement de la prochaine année fera objet de débats avec l'ensemble du conseil municipal dès les premiers mois de 2022 afin que les priorités soient clairement définies, et nos engagements financiers maîtrisés.

Le concours des associations du village et de notre Communauté de Communes sera également le bienvenu pour que les animations mises en sommeil en 2020 et 2021 soient de nouveau d'actualité en 2022.

Le Conseil Municipal et le Personnel Communal se joignent à moi pour vous souhaiter de passer de Bonnes Fêtes de fin d'année, et vous présentent tous nos Vœux de bonheur et santé pour la nouvelle année. Que 2022 soit porteur d'espoir, et l'année de réussite dans la réalisation de tous vos souhaits et projets.

Décembre 2021, Gilbert Manin